



Les Agents des Impôts et du Trésor des Hautes Pyrénées disent **NON**

aux licenciements dans la Fonction Publique et à la casse du STATUT.



TOUS EN GREVE LE JEUDI 15 MAI TOUS A LA MANIFESTATION TARBES BOURSE DU TRAVAIL à 10 H 30.

Initiée dès l'été 2007 par le Président de la République, mise en oeuvre par le gouvernement, **la Révision Générale des Politiques Publiques** vise essentiellement un objectif : privatiser ou faire sous-traiter les missions de service public jugées rentables et faire disparaître tout le reste. Parallèlement, les services seraient organisés et gérés comme une entreprise privée avec une restructuration du statut pour les personnels permettant la flexibilité et la précarité de l'emploi.

Les conséquences de la RGPP sur la population sont multiples :

Fermeture de tribunaux de proximité, fin de l'indépendance de l'inspection du travail, privatisations, mise en concurrence des établissements scolaires, des établissements de soins au profit des cliniques privées, fermeture massive d'hôpitaux, suppression des services du ministère de la santé (DDASS), fusions et fermetures de service comme la DDE et la DDAF sans oublier les finances, transformation du statut de l'hôpital

public, généralisation d'agences en lieu et place des services via la privatisation totale

Suivant l'exemple de nombreux autres pays notamment anglo-saxons, il s'agit là d'une entreprise de destruction, sans précédent, menée sous le diktat du MEDEF et visant à modifier radicalement le rôle d'intervention de l'Etat dans les domaines économiques et sociaux au mépris des inégalités sociales et entre les territoires. La RGPP c'est un Etat qui accompagne la loi exclusive du marché pour l'économie et le social et qui se recentre sur le sécuritaire et le répressif pour le peuple.

C'est la fin de l'Etat régulateur et garant de la cohésion nationale issu de la libération et du combat de nos anciens pour la justice sociale !

Pour ce faire, un arsenal de mesures (240 à ce jour) parfaitement cohérent est à l'ordre du jour. C'est, entre autres, la réduction drastique des dépenses publiques présentée comme seul moyen de résorber un déficit accusé de tous les maux.

Ce sont encore les coupes massives dans les effectifs au détriment de la qualité du service public rendu et des conditions de travail.

Ainsi, les services de l'Etat se verraient amputés de 200.000 postes, **l'hôpital de 20.000, dans la nouvelle DGFP (Impôt/Trésor) 60 000 suppressions sur les 130 000 agents actuels sur les dix prochaines années, 11 200 dans l'Education Nationale, 16 à 18 000 personnels civils de la défense....**
Et ça continuera !

Pour mener cette « rupture » radicale du socle républicain, le gouvernement s'attaque au statut sous le faux prétexte d'améliorer la mobilité des fonctionnaires. Il a préparé un projet de loi qui confirme cette destruction du statut de la fonction publique. Une des dispositions centrales du projet de loi prévoit la mise en disponibilité d'office et sans traitement des fonctionnaires en cas de suppression de leurs postes. **En clair, c'est la porte ouverte aux licenciements des fonctionnaires !**

Remis le jeudi 17 avril au ministre de la fonction publique, Eric Woerth, le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, rédigé par Jean-Ludovic Silicani, conseiller d'Etat, introduit la notion d'agents inemployables après évaluation (quels seront les critères ?) quitte à aboutir à un licenciement, l'introduction de la rémunération et de la gestion de carrière sur le seul critère du mérite.

Pour justifier la liquidation de l'Etat et des services publics, SARKOZY ne peut continuer à prendre prétexte sur les économies budgétaires à réaliser :

En effet, les 22 900 suppressions d'emplois pour la Fonction Publique en 2008 représentent 458 Millions d'Euros « d'économies ».
Or le gâchis fiscal, résultant de choix idéologiques en faveur des plus riches, toutes mesures confondues, (Paquet Fiscal, Fraude Fiscale non recouvrée et niches fiscales) dépasse les 80 Milliards d'Euros.

Les conséquences pour les services : Quelques exemples

Education / Culture

Suppression de la carte scolaire, suppression de postes, polyvalence forcée des enseignants, culture du « résultat » en se basant sur des évaluations parfois hasardeuses, quantitatives et non qualifiantes, mise en concurrence des établissements et des enseignants, dégradation des conditions d'études (classes surchargées), suppression d'options, de cours en TD, révision des programmes dans un sens élitiste, réduction de la durée de formation (mise en place du Bac Pro 3 ans)...

Désengagement de l'Etat dans la gestion des musées nationaux, privatisation et une filialisation de certaines activités des musées.

Equipement - Agriculture

Fusion des DDE et DDAF avec perte des missions d'études techniques et d'assistance aux collectivités locales. Fin de la présence des services sur l'ingénierie publique concurrentielle et ouverture totale au secteur privé, création d'agences, privatisation de missions (gestion des routes nationales avec risque de redevances ou péages, permis de conduire et de construire), recul de la présence territoriale et technique de l'Etat (déjà amputée par le remplacement des 17 subdivisions par 6 implantations territoriales seulement), transfert des Parc Routiers et de maintenance des matériels aux départements (projet de loi en cours).

Impôts / Trésor

Le projet de fusion des administrations des Impôts et du Trésor vise à casser massivement les emplois et à démanteler les missions fiscales et foncières et ne fera qu'instaurer un système favorable aux plus fortunés et propice à la délinquance financière.

D'après la cour des comptes, le manque d'effectifs et de moyens se concrétisent par le défaut de recouvrement de 45 Milliards d'€ issus de la fraude fiscale. Cela représente autant d'argent qui ne sert pas aux financements des hôpitaux, des crèches, des écoles, du logement social, des transports...

La mise en oeuvre du paquet fiscal ANNUEL de 15 Milliards d'€ se caractérise notamment par le remboursement moyen de 250 000 € aux mille contribuables les plus fortunés de France.

L'accélération des fermetures de Trésoreries va obliger les populations à se déplacer toujours plus loin. Des services hyper-concentrés deviendront inaccessibles au public.

Le rôle de gestion publique de l'Etat auprès des collectivités locales pourraient être concédé à des agences comptables, ce qui pourrait se répercuter sur les impôts locaux.

Météo

3700 salariés sont répartis sur deux gros centres : Paris avec 400 personnes ; Toulouse avec 1000 personnes ainsi que des centres régionaux et départementaux.

Toute cette infrastructure scientifique et technique est dédiée à la mission principale de Météo-France : « la sauvegarde des personnes et des biens » dans le cadre d'un service public.

La dernière Conférence de l'Organisation Mondiale de la Météorologie a estimé qu'un euro investi dans la météo génère 7 euros d'économie dans les autres domaines. Tout cela sans se pencher sur le rôle bénéfique des prévisions limitant les pertes humaines liées aux catastrophes.

Cependant, la RGPP vise une remise en cause globale du volume d'activité et des effectifs de Météo-France.

Ce sont, d'ores et déjà, 500 suppressions de postes envisagées avec, notamment, la disparition des centres départementaux .

C'est aussi une réduction bien plus massive d'un millier d'emplois budgétaires, en perspectives, qui concernera tous les services et toutes les missions.

Le Grenelle de l'Environnement est donc bien loin !

Le gouvernement n'est donc pas à une contradiction près et s'apprête à taillader un service mondialement reconnu.

Travail – Emploi

Le Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité est en cours de démantèlement : réduction drastique de son budget et éclatement des Directions centrales.

Que deviennent les échelons locaux ?

Les Directions départementales et régionales, en charge de la défense des droits des salariés, de la mise en place des politiques publiques emploi et du contrôle dans les entreprises de l'application du droit du travail vont être absorbées dans un ensemble dédié à l'économie et à l'entreprise : la direction régionale du travail de l'emploi et de l'entreprise (**autant dire au service du patronat**).

L'information et le renseignement téléphoniques du public sur le droit du travail seront traités par une plate forme téléphonique régionale ou interrégionale, ce qui va engendrer des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les agents et une détérioration du service rendu . En tout état de cause, cette Direction Régionale unique, prémisses à la création d'une agence, prépare la prédominance d'une politique de conseils aux entreprises plus que de contrôle du respect du droit du travail.

Douanes : Une réforme dangereuse

Les douaniers sont en lutte pour dénoncer les projets de démantèlement des services opérations commerciales. Après les réformes des services surveillance, renseignements, administration générale et comptables, c'est au tour de ceux du dédouanement des marchandises d'être dans la ligne de mire de l'Administration. Il s'agit en fait de faire passer la douane à la moulinette pour réduire massivement l'emploi et obtenir des gains de productivité par la suppression massive de poste durant la période 2009/2011.

Pour la CGT, la douane ne peut plus supporter des suppressions d'emploi. l'utilisation de nouveaux outils informatiques doit au contraire, permettre de réorienter les effectifs vers les contrôles pour faire face à une augmentation de la fraude (Stupéfiants, contrefaçons, tabac, alcool, fraude fiscale...).

Santé / Social

Suppression des DDASS et DRASS, intégration partielle dans les préfectures, création d'agences régionales de santé, fin de l'approche globale alliant santé et social, **disparition de la politique de solidarité, passage de la finalité sociale à des objectifs d'ordre public, remodelage des services de santé pour renforcer la maîtrise comptable**

des dépenses et réduire l'offre de soins, financement de la prévention par des fonds privés.

DGCCRF

Avec 3500 agents répartis sur l'ensemble du territoire national, la **Direction Générale de la Concurrence**, de la **Consommation** et de la **Répression des Fraudes**, est la seule administration qui assure la protection du consommateur et le respect de la concurrence, pour plus de 60 millions de français. Les projets gouvernementaux envisagent un dessaisissement des pouvoirs publics, de la mission concurrence au profit d'une Haute Autorité de la Concurrence, cumulant de façon antidémocratique, des pouvoirs d'enquête, d'instruction et de sanction. Compte tenu de ses effectifs (tout au plus une trentaine d'enquêteurs) et de son organisation concentrée, cette nouvelle entité sera dépourvue de moyens au plan local pour détecter les abus. La disparition programmée des directions départementales accompagnée d'une diminution drastique des effectifs aura pour conséquence l'éloignement des services de contrôle et d'accueil des consommateurs et ne permettra plus une intervention publique sur l'ensemble du territoire. C'est la fin de l'égalité des usagers devant le service public ! Ces réformes déboucheront sur un affaiblissement considérable de moyens et de personnels, de la seule administration chargée de la régulation des marchés et de la protection des consommateurs.

L'impact de la RGPP sur les collectivités locales

En pleine cohérence, la RGPP s'accompagne d'une réflexion sur les rapports entre l'Etat et les collectivités locales (rapport Lambert). Sur ce point, toujours à Cahors, Nicolas Sarkozy a relayé les propos de plusieurs de ses ministres qui accusent les collectivités locales d'être largement responsables de la dette publique à cause de leurs dépenses non maîtrisées . Avec des termes certes choisis et prudents il n'en reste pas moins qu'il met en demeure les collectivités d'engager elles aussi « une RGPP ». Il utilise le chantage en affirmant que les concours de l'Etat n'évolueront pas au delà de ce que l'Etat lui même consacre aux politiques et projets publics.

Un comble ! Lorsque l'on sait qu'une grosse partie des dépenses des collectivités en fonctionnement ou en investissement se substitue au désengagement de l'Etat, parfois, au delà des compétences transférées .

Telecom : un exemple avant la lettre !

Dans le cadre du projet de réorientation professionnelle, France Télécom, qui a son statut atypique de société anonyme avec des fonctionnaires, est «le champ d'expérimentation » en la matière, avant de le généraliser aux administrations d'état.

Comment ?

L'entreprise se dirige vers de la mono activité sur les bassins d'emplois en les concentrant sur les grandes agglomérations, un des moyens d'atteindre le cadre dont elle s'est fixée de 22000 suppressions d'emplois en 3 ans avec comme date butoir fin 2008.

Conséquences : restructurations, fermetures de services où l'activité est reprise par la sous-traitance y compris externalisée (centres d'appels au Maghreb, partie Technique en Inde, entre autres...). Le personnel concerné est invité à se rendre à l'Espace Développement (« ANPE » interne) où la mobilité est surtout à l'ordre du jour : 120 kms par jour aller-retour pour se rendre de son domicile à son nouveau lieu de travail (par exemple), propositions de candidater pour aller dans d'autres administrations (très à la marge au vu du programme gouvernemental qui est de supprimer un emploi de fonctionnaire sur deux), propositions d'aller travailler à la sous-traitance, ce qui entraîne à terme la perte du statut. (ces deux dernières années 2470 emplois sont partis vers la sous-traitance et en 2007, France.Télécom. a supprimé 3986 emplois pendant que 11541 étaient sous-traités)

Propositions aussi de partir de l'entreprise, soit pour créer sa propre entreprise (essaimage) avec des aides financières à l'appui pouvant aller à 2 ans de salaire, soit pour la mise en place de PPA (Projet Personnel Accompagné) pour travailler en tant que salarié dans une entreprise privée. Il faut savoir que la moyenne d'âge à France Télécom est de 48 ans, ce qui entraîne de gros problèmes d'ordre psychosociaux, avec son cortège de dépressions, prise d'anti-dépresseurs, irritabilité, crises de nerfs sur le lieu de travail, etc... !

De redéploiement en redéploiement, où irons-nous ?

L'autre étape est le licenciement !

Dans ce contexte de régression sociale généralisée, la CGT juge impératif de construire un mouvement large et unitaire visant à généraliser durablement l'action dans l'ensemble des secteurs de la Fonction Publique pour mettre en échec les projets liquidateurs du gouvernement et du MEDEF.

- ✓La CGT prendra toutes les initiatives en direction des autres Organisations Syndicales et à tous les niveaux pour opposer un front syndical uni.
- ✓La CGT s'adressera à l'ensemble des élus locaux et parlementaires pour défendre le service public de proximité fondé sur les principes d'égalité républicaine et progressistes.

S T O P !

Aux fermetures d'hôpitaux, d'écoles, de maternité, de crèches, de cantines scolaires, des bureaux de postes, d'agences EDF, de perceptions, à la RGPP et aux licenciements de fonctionnaires...



**TOUS ENSEMBLE, DANS L'UNITE,
POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC**

**MANIFESTONS A TARBES .
BOURSE DU TRAVAIL à 10 H 30.**